## *D’après Nathalie Ribeiro, relecture et complément de GZ, tous droits réservés*

|  |
| --- |
| ***Les Essais*,** **Montaigne**  **Etude littéraire du chapitre XXXI « Des cannibales »** |

**Introduction :**

Dans le chapitre XXX du *Livre I*, intitulé « De la modération », Montaigne évoque pour la première fois le Nouveau Monde découvert en 1500 : « ces nouvelles terres, descouvertes en nostre aage, pures et encore vierges au pris des nostres ». Dans cet essai, l’auteur condamne « l’immodération », pratique religieuse fondée sur la gratification du Ciel et de la nature par des massacres et homicides. S’inspirant de *L’Histoire Générale* *des Indes* de Gomara, il présente les Indiens d’Amérique comme de cruels sacrificateurs de vie humaine au nom de leurs croyances: « toutes leurs Idoles s’abreuvent de sang humain, non sans divers exemples de cruauté ». Mais ces sacrifices qui se comptent par dizaines de milliers, n’égalent pas en nombre les victimes du conquérant du Mexique, Fernand Cortes, soupçonné d’être un nouveau dieu. L’auteur s’en tient alors uniquement à soulever les interrogations des Indiens face à ce nouvel arrivant à qui ils proposent différentes offrandes : « Seigneur, voilà cinq esclaves ; si tu es un dieu fier, qui te paisse de chair et de sang, mange-les, et nous t’en amènerons davantage ; si tu es un Dieu débonnaire, voilà de l’encens et des plumes, si tu es un homme, prends les oiseaux et les fruits que voici ». Il laisse au bon sens commun tout le loisir d’imaginer la réponse de Cortez et les actes de barbarie commis sur le peuple primitif.

La rencontre entre deux mondes est elle aussi placée sous le signe de la cruauté dans le chapitre XXXI, intitulé « Des Cannibales ». Mais Montaigne laisse momentanément de côté le Nouveau Monde pour évoquer l’époque romaine au début de l’essai. Et pourtant la suite du chapitre laisse entrevoir le lien évident entre le titre « Des Cannibales » et l’évocation des Indiens d’Amérique, de leur mode de vie et de la découverte de Rouen par trois d’entre eux en 1562.

Il s’agit alors de se demander si au-delà d’un désordre apparent, les propos de Montaigne ne relèvent pas d’une cohérence implicite. L’auteur ne cherche-t-il pas à ouvrir l’esprit de son lecteur sur une nouvelle vision, relativisée, du cannibale, et du sauvage? Ne livre-t-il pas une pensée en train de s’élaborer plutôt qu’elle n’assène des vérités toutes faites afin d’entraîner la réflexion du lecteur ?

Nous verrons d’abord que cet essai est déconcertant par sa composition et qu’il faut être attentif aux moindres indices textuels pour percevoir le lien entre les différentes idées. Nous étudierons ensuite la représentation que Montaigne nous donne à voir des cannibales en remettant en question les terminologies de « barbare » et de « sauvage » et en reconsidérant l’opposition entre « nous » et les « autres ». Nous nous attacherons enfin à démontrer que l’auteur s’essaie à un jugement de façon raisonnable raisonnée et qu’il invite son lecteur à faire de même.

**I. Un désordre apparent.**

Le titre entretient habituellement un rapport étroit avec le développement: il a une visée programmatique. Mais l’ouverture de l’essai produit ici d’emblée un effet de rupture. Sa composition est d’emblée déconcertante.

**1. « Des Cannibales » : un titre évocateur.**

1. **Des étymologies aux connotations péjoratives.**

Le titre fait référence au Nouveau Monde récemment découvert. Le substantif « cannibale », viendrait de l’espagnol « canibal », lui-même issu de la déformation de « caribal », terme d’origine caraïbe. « Caribal » signifie « hardi » au sens propre et « cruel et féroce » au sens figuré. C’est en recevant cette seconde acception que le nom « cannibale » serait né au XVIème siècle avec Christophe Colomb : il désigne les peuples anthropophages d’Amérique, plus particulièrement les Indiens du Brésil ou Tupinamba. Ce substantif était gravé sur des bois avec la représentation des Tupinamba, ces gravures étaient le symbole de l’horreur absolue.

Une seconde origine est attribuée au mot « cannibale ». Christophe Colomb aurait dit avoir vu des hommes avec un seul œil, un museau de chien mangeant des êtres humains. « Cannibale » aurait la racine latine « canis » (chien) et il signifierait « fils de chien ».

**b. Un titre : garant d’un lien de sens ?**

Ce titre a directement partie liée avec le chapitre précédent puisqu’il met l’accent sur une coutume choquante pour les européens : le chapitre XXX mentionnait les sacrifices humains, le titre du chapitre XXXI évoque l’anthropophagie. Or Montaigne laisse délibérément ce mot de côté. C’est dans un « style à sauts et à gambades » qu’il offre d’abord quelques digressions. Il fait référence à l’Antiquité puis il aborde la découverte du Nouveau Monde pour exploiter de nouveau très rapidement des références antiques, Platon et Aristote faisant figures d’autorité. L’évocation d’un ami et des réflexions générales sont autant de détours qui retardent la présentation des cannibales.

**2. Une composition déconcertante.**

**a. Les références à l’Antiquité.**

Pour le lecteur du XVIème siècle comme pour le lecteur actuel, le substantif « cannibales » n’entretient aucun lien avec l’Antiquité latine. Et c’est pourtant bien en évoquant l’entrée de Pyrrhus en Italie que Montaigne ouvre son essai sur le contexte romain. Puis il multiplie les allusions à l’armée romaine sous « Flamininus », puis sous «  (….) Publius Sulcipius Galba.

Il est ensuite question de l’Antiquité grecque dans le quatrième paragraphe : « L’autre témoignage de l’Antiquité (…) est dans Aristote au moins si ce petit livret *Des merveilles inouïes* est à lui. »

**b. L’évocation d’un compagnon.**

L’auteur insère sans transition l’évocation d’un serviteur. Le deuxième paragraphe ne ménage aucune transition avec les premières allusions à l’Antiquité. Il commence par :  « J’ai eu longtemps avec moi un homme qui avait demeuré dix ou douze dans en cet autre monde qui a été découvert en notre siècle ». Il présente une nouvelle fois, de façon abrupte, ce compagnon : « Cet homme que j’avais, était un homme simple et grossier ».

**c. Une réflexion plus générale.**

La phrase « Il semble qu’il y ait des mouvements, naturels les uns, les autres fiévreux en ces grands corps comme aux nôtres » est ajoutée dans l’édition de 1588. Cet ajout de Montaigne à la première édition de 1585, complété dans une édition *post mortem* en 1595 par les soins de la fille d’alliance de Montaigne, Marie de Gournay, témoigne d’une superposition de réflexions successives plutôt que d’un déroulement logique ou chronologique du texte.

Une autre réflexion d’ordre général est contenue dans la phrase suivante : « Il nous faudrait des topographes qui nous fissent narration particulière des endroits où ils ont été ». Le conditionnel évoque une remarque fortuite reposant sur une liberté absolue d’association d’idées.

L’organisation, loin d’être canonique, invite le lecteur à se frayer un chemin dans cette pensée en cours d’élaboration que constituent *Les Essais*. Mais différents indices textuels témoignent cependant d’une volonté de cohésion.

**3. Une volonté de cohésion.**

**a. Des indices textuels révélateurs d’un effort de composition.**

Montaigne souligne lui-même qu’il recentre sa réflexion : « Or je trouve, pour revenir à mon propos ». Les indices de premières personne « je » et « mon » renvoient l’auteur à un engagement vis-à-vis du lecteur qui attend un développement sur les « cannibales ». Dans une expression semblable, il va même dans la suite de texte, jusqu’à instaurer une connivence avec le lecteur : « Pour revenir à notre histoire ».

Il emploie également des connecteurs logiques qui assurent une progression du texte, un enchaînement cohérent des idées :

-« Ces nations semblent **donc**… », « Nous les pouvons **donc** bien appeler » : conséquence

-« **Aussi** y a-t-il des pertes… », « **Et** afin qu’on ne pense pas… » : addition.

**b. Les désignations variées du substantif « cannibale ».**

Les mots concernant les « cannibales » sont repris de façon évidente par des pronoms de troisième personne pour tout lecteur attentif au sens du texte : « Au demeurant **ils** vivent…», «  **Ils** ont je ne sais quel prêtre… » : « **Trois** d’entre **eux** ».

Ils sont également désignés par différents substantifs : « Nous les pouvons donc bien appeler **barbares** », « nos **ennemis** », « **Ces nations** me semblent ». Ils sont alors présentés :

- soit dans un rapport d’opposition avec les Européens qui les regardent avec un œil ennemi (« nous », « nos » : indices de première personne du pluriel)

- soit comme sujets d’une réflexion appelant au bon sens et au discernement.

La composition *a priori* lâche de cet essai repose donc en réalité sur un raisonnement construit et fondé. Montaigne sait où il veut emmener son lecteur : il l’invite à se demander qui sont véritablement les « cannibales ».

**II. Un essai de définition : qui sont les cannibales ? : un éloge paradoxal**

Montaigne nourrit sa réflexion de digressions mais celles-ci ne sont qu’un moyen habile et judicieux de présenter les habitants du Nouveau Monde et d’expliquer qui ils sont à ses yeux. Il ne cesse notamment de revenir sur deux qualificatifs, « barbare » et « sauvage », et d’en cerner les différents sens pour voir dans quelles mesures ils s’appliquent à ce peuple.

1. **Un peuple récemment découvert.**
2. **La découverte de la France Antarctique**

Au début du deuxième paragraphe, Montaigne mentionne la découverte du Brésil appelé la « France Antarctique » : « cet autre monde… ». Montaigne s’appuie sur le témoignage de l’homme entré à son service qui a vécu « dix ou douze ans » sur cette terre. Il a aussi lu le récit de Jean de Léry qui a participé à un voyage au Brésil sous la direction de Villegagnon.

1. **De découvertes en découvertes**

La découverte du Nouveau Monde est le point de départ d’une réflexion plus générale : « Cette découverte d’un pays infini semble être le sujet d’une méditation ». Il s’agit notamment de s’interroger sur l’éventualité de nouvelles découvertes et sur leurs conséquences : « Je ne sais (…) ». Pour illustrer son propos, Montaigne emprunte successivement deux exemples à Platon et à Aristote. Le premier exemple est celui de l’Atlantide : « jadis et avant le déluge… ». Les rois de cette île voulant sans cesse reculer les frontières des terres conquises, furent alors engloutis par le déluge. Le second exemple est celui d’ « une grande île fertile » découverte par certains Carthaginois qui s’était aventurés au-delà du détroit de Gibraltar. Mais ce dépeuplement de Carthage au profit de cette terre fertile et la nécessité d’en chasser les nouveaux habitants par crainte de rivalité avec l’ancienne cité n’a, selon Montagne, aucun rapport avec le Nouveau Monde. Montaigne ne s’attarde donc pas sur ces considérations.

En revanche, le motif de la barbarie en lien très étroit avec les cannibales, est amplement développé dans l’ensemble de l’essai.

**2. Un peuple barbare ?**

**a. De la tentative de définition de l’adjectif « barbare » à la nécessité de relativiser une notion.**

Le premier paragraphe engage sur une réflexion sur le besoin raisonné de cerner les différents aspects d’une notion et de relativiser ses propos. Prêtant la parole au roi Pyrrhus, il soulève une ambiguïté autour de l’adjectif « barbare » : « Je ne sçay, dit-il, quels barbares sont ceux-ci (…) mais la disposition de cette armée que je voy n’est aucunement barbare ». L’auteur précise que « les grecs appelloyent ainsi toutes les nations étrangères »mais qu’il faut bien se garder d’ « écouter la voix commune, et qu’il est bien plus préférable de s’en tenir à « la voie de la raison ». Ce premier paragraphe s’achève donc sur la clé de l’œuvre : il faut dépasser l’opinion commune et juger selon la raison.

**b. Le cannibale : un « barbare » ?**

Montaigne tente de répondre à cette question, en jouant une nouvelle fois sur les sens et les interprétations possibles de ce mot : « il n’y a rien de barbare et de sauvage en cette nation en ce qu’on m’en a rapporté, sinon que chacun appelle barbarie ce qui n’est pas de son usage ». Les cannibales peuvent êtres qualifiés de « barbares » uniquement parce qu’ils ont des mœurs différentes de celles des européens, non parce que celles-ci sont répréhensibles. Montaigne élargit son propos en montrant l’étroitesse d’esprit de la nature humaine, acceptant comme seul système de valeur celui de son pays et de ses coutumes : «  il semble que nous n’avons autre mire de la vérité et de la raison que l’exemple et l’idée des opinions et usance du pays où nous sommes ».

Montaigne donne un deuxième trait définitionnel de « barbare » pouvant correspondre aux cannibales : « Ces nations me semblent donc ainsi barbares, pour avoir reçu fort peu de façon de l’esprit humain, et être encore fort voisines de leur naïveté originelle. L’auteur qualifie ici de barbare ce peuple commandé exclusivement par les lois naturelles, alliant simplicité et pureté. Le substantif « barbare » est à présent connoté méliorativement. Mais les expressions « horreur barbaresque » et « barbarie », désignant et qualifiant le rite cannibale, ont un sens péjoratif.

L’adjectif « barbare » est ensuite utilisé pour confronter les habitants du Nouveau et les Européens : « Nous les pouvons donc bien appeler barbares (…) nous, qui les surpassons en toutes sortes de barbarie ». Une hiérarchie est instaurée entre les deux mondes, les plus coupables d’actions barbares n’étant pas forcément ceux que l’on croit. L’anthropophagie des Indiens d’Amérique paraît comme un acte bien plus raisonné que « la trahison, la déloyauté, la tyrannie, qui sont nos fautes ordinaires. »

Montaigne reprend enfin le chant d’un prisonnier pour montrer que l’acte cannibale n’a rien de barbare : « Ces muscles, dit-il, cette chair et ces vaines, ce sont les vôtres (…), savourez-les bien, vous y trouverez le goût de votre chair ».

Bien plus que définir ce terme, l’auteur donne son opinion et il compare les deux mondes. Le naturel des Brésiliens s’oppose à la culture européenne et il paraît même reposer sur des valeurs plus solides et plus sensées.

**3. Un peuple sauvage ?**

**a. Une vie simple et naturelle.**

A l’instar de « barbare », l’adjectif substantivé « sauvage », fait l’objet d’une redéfinition qui assure l’adéquation entre la vie des cannibales et une simplicité naturelle : « ils sont sauvages de même que nous appelons sauvages les fruits, que nature de soi et de son progrès ordinaire a produits ». Le motif de cette vie naturelle parcourt l’ensemble la suite de l’essai : « naïveté originelle », « loi naturelle », « pureté ». L’expression la plus évocatrice de ce mode de vie est la nudité : les cannibales vont à la guerre « tout nus ». Cette façon d’être est alors opposée à la vie des Européens plus sophistiquée et plus artificieuse.

**b. La simplicité naturelle opposée à l’artifice de la culture.**

L’antithèse entre les deux mondes est présentée dans la phrase suivante : « ils sont sauvages de même que nous appelons sauvages les fruits, que nature de soi et de son progrès ordinaire a produits : là où la vérité ce sont ceux que nous avons altérés par notre artifice, et détournés de l’ordre commun, que nous devrions appeler plutôt sauvages ».  Les deux points servent de cheville à la phrase pour faire basculer le lecteur d’un monde à l’autre et pour l’inviter à considérer le peuple *a priori* le plus civilisé comme étant le plus sauvage. Même stratégie que pour « barbare » : la mise au point sur une notion permet d’avoir un nouveau regard sur l’Ancien et sur le Nouveau Continent et d’en inverser les valeurs. Montaigne use d’un vocabulaire laudatif pour décrire le mode de vie brésilien : « vives et vigoureuses », « utiles et naturelles », « vertus et propriétés »… *A contrario,* il emploie des termes fortement dépréciatifs pour présenter l’attitude des Européens : « vaines et frivoles entreprises ».

Les cannibales sont donc bien différents des Européens. Mais à ne point s’y méprendre, ils sont bien moins barbares et bien moins sauvages qu’il n’y paraît au premier abord, si l’on s’en tient au sens péjoratif de chacun de ces deux termes. Bien au contraire, leur extrême simplicité relève d’un naturel exemplaire et les rend plus nobles que les peuples dits civilisés et cultivant de nombreux défauts. Montaigne bouscule donc les *a priori* et il souhaite ainsi restituer la vérité.

**III. Essai d’un jugement : scepticisme et relativisme**

Au-delà de la réflexion sur les Cannibales, Montaigne nous fait partager l’impérieuse nécessité de ne pas tomber dans le travers d’asséner des idées toutes faites, d’où la difficulté d’émettre un jugement. L’auteur prend alors le parti de partager avec son lecteur le cheminement de sa pensée de façon à l’inviter à se construire lui-même un jugement en n’écoutant que la voix de sa raison.

**1. Peut-on témoigner sans altérer la vérité ?**

**a. Un témoignage sincère sur le nouveau monde**

Montaigne s’appuie donc sur le témoignage de son domestique qui a passé dix à douze au Brésil, pour fonder son raisonnement. Il le présente comme « un homme simple et grossier », ce qui est selon l’auteur la garantie d’un « véritable témoignage ». En effet, Montaigne insiste sur le fait que cet homme, par son extrême simplicité, porte un regard neutre sur ce qu’il voit, sans aucune intention : « il faut un homme très fidèle, ou si simple, qu’il n’ait de quoi bâtir et donner de la vraisemblance à des inventions fausses et qui n’ait rien épousé ». Le regard de cet homme est relayé par celui de matelots et de marchands qu’il a connus et qui ont été présentés à l’auteur. Ce dernier s’évertue alors à son tour à adopter un regard neutre et naïf et il refuse l’œil expert : « Ainsi je me contente de cette information, sans m’enquérir de ce que les cosmographes en disent ». C’est que ce dernier a tendance à déformer la réalité pour imposer sa façon de voir les choses.

**b. Méfiance à l’égard des gens cultivés.**

Contrairement aux gens simples, les gens cultivés ont toujours un but et ils usent de toutes les stratégies pour inciter à adopter leur façon de penser. : « les fines gens, remarquent bien plus curieusement et bien plus de choses, mais ils les glosent : et pour faire valoir leur interprétation et les persuader, ils ne se peuvent garder d’altérer un peu l’Histoire : ils ne vous présentent jamais les choses pures, ils les inclinent et les masquent selon le visage qu’ils leur ont vu : et pour donner crédit à leur jugement et vous y attirer, prêtent volontiers de ce côté-là, à la matière, l’allongent, l’amplifient ». La persuasion est ici très proche du mensonge, de la manipulation, de la perfidie d’un esprit calculateur. C’est la raison pour laquelle Montaigne exprime la difficulté qui est la sienne de porter un jugement.

**2. De la difficulté de juger**

**a. Juger prudemment.**

Montaigne présente la façon de juger : il faut « juger par la raison, et non par la voix commune. » Il faut donc apprendre à construire un raisonnement, à se doter de bon sens pour émettre un jugement. Cela implique une attitude très humble qui exclut toute certitude ou toute conclusion hâtive. Les expression modalisatrices utilisées par Montaigne révèlent à cet effet un degré relatif de conviction : « Cette découverte d’un pays infini, **semble** être de considération ». « **Je ne sais** si je ne puis répondre », « **j’ai peur** que nous ayons les yeux plus gros que le ventre ». Cette dernière expression révèle d’ailleurs un problème de jugement, d’appréciation d’une chose à sa juste valeur : « **j’ai peur** que nous ayons les yeux plus gros que le ventre, et plus de curiosité, que nous n’avons de capacité : Nous embrassons tout, mais nous n’étreignons que du vent ». Cette antithèse révèle les failles d’un jugement trop rapide, et par conséquent erroné.

**b. Un jugement relativisé.**

L’analyse de l’évolution des pronoms montre que Montaigne semble rectifier sa façon de juger en tenant compte de ses propres leçons. En effet, s’il exprime d’abord une opinion personnelle sur les cannibales, il s’efface ensuite derrière des expressions plus générales. Dans un premier temps ; il s’affirme très clairement : « Or je trouve, pour en revenir à mon propos ». Ensuite le pronom personnel « je » disparaît au profit du « nous » : « nous sommes », « nous appelons ». Puis les marques personnelles s’effacent complètement et sont remplacées par un pronom indéfini : « Chacun appelle barbarie ce qui n’est pas de son usage ». Le jugement de Montaigne est ainsi relativisé parce qu’il devient général. Or Montaigne avait lui-même mis en garde son lecteur contre la voie commune au détriment d’un jugement par la raison. Le jugement devient alors l’objet d’une mise en cause et même d’un discrédit.

**c. La faculté de juger remise en question.**

Est-il seulement possible de juger quelqu’un ou quelque chose ? Le langage nous en donne-t-il seulement les moyens ? Il semble que non car, comme nous l’avons déjà démontré, le langage peut exprimer une chose et son contraire : peuvent être qualifiés de barbares l’étranger, l’homme naturel et l’homme artificieux. Mais exercer son jugement, n’est-ce pas tenter de dépasser ces contradictions ?

**3. Un jugement en cours d’élaboration.**

**a. De la nécessité de se réaffirmer.**

Bien loin de s’en tenir à des expressions généralisantes et impersonnelles, Montaigne finit par faire réentendre sa voix. Il porte un jugement sans équivoque sur la chanson de la couleuvre : « J’ai assez de commerce avec la poésie pour juger ceci, que non seulement, il n’y a rien de barbarie en cette imagination.» Le substantif « barbarie » associé ici à une opinion très personnelle prend un sens unique et il est le vecteur d’une pensée claire et affirmée. Mais l’auteur ne fait pas que défendre ses idées : il cautionne celle des Habitants du Nouveau Monde en leur prêtant la parole et se portant garant de leur authenticité.

**b. De la rencontre avec l’autre à la découverte de soi.**

Dans la dernière partie de cet essai, Montaigne nous livre une anecdote : trois cannibales ont été présentés au roi Charles Neuvième à Rouen. Montaigne rapporte leur jugement sur notre monde : les grands hommes se soumettent à un enfant, les riches ne viennent pas en aide aux nécessiteux. L’infantilisation et l’injustice sont donc ici pointés du doigt par les autres, par ceux que la voix commune appelle « barbares » ou « sauvages ». C’est donc dans un effet de miroir que Montaigne renvoie son lecteur à la nécessité de développer son esprit critique comme il cherche à le faire lui-même dans *Les Essais*. Montaigne fait d’ailleurs une dernière fois implicitement entendre la voix de la raison par un tour ironique condamnant les préjugés: « ils ne portent point de haut-de-chausse ».

**Conclusion :**

Il s’avère donc, au terme de cette étude, que cet essai peut déconcerter le lecteur par la complexité de son organisation. Les indices textuels et les motifs dominants que sont la barbarie et la sauvagerie permettent alors non seulement de comprendre le point de vue de Montaigne sur les cannibales, mais de remettre en question le système de valeur européen et la façon de penser sur le vieux continent. En effet, cet essai est une grande leçon de tolérance vis-à-vis d’un peuple considéré comme inférieur à l’époque. Montaigne va jusqu’à interroger le langage et le sens des mots pour montrer que les plus civilisés sont aussi les plus barbares, ayant perdu la pureté originelle que les Indiens d’Amérique possèdent encore. Montaigne souhaite ainsi réveiller les consciences. En mettant à nu la construction de sa pensée, il incite son lecteur à chercher autre chose que des idées préconçues, à se forger sa propre opinion et à se remettre en question. Chacun est donc invité à regarder à l’intérieur de lui-même : « Les autres regardent devant soi, moi je regarde devant moi, je me contrôle, je me contemple ».

Ce chapitre inspirera la pensée des Lumières notamment celle de Fontenelle, Moderne précurseur des valeurs d’un humanisme renouvelé.